

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SIKASSO
Cercle de Sikasso
Commune rurale de Kourouma

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KOUROUMA

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2006

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

AC :	Association des Chasseurs
AEP :	Adduction d'Eau Potable
AF :	Associations des Femmes
AJ :	Associations des Jeunes
APE :	Association des Parents d'Elèves
ASACO :	Association de Santé Communautaire
BCG :	Bacille Calmante Guérin
CCC :	Centre de Conseil Communal
CGS :	Comité de Gestion Scolaire
CFDT :	Compagnie Française pour le Développement des Textiles
CMDT :	Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles
CPC :	Coopérative de Producteurs de Coton
CSCOM :	Centre de Santé Communautaire
CSRN :	Comité de Surveillance des Ressources Naturelles
DRHE :	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie
DRPSIAP :	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
FAO :	Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
IFAC :	Institutions – Formation & Accompagnement
IRA :	Infections Respiratoires Aiguës
OP :	Organisation Paysanne
PDESC :	Plan de Développement Economique, Social et Culturel
PEV :	Programme Elargi de Vaccination
PM :	Pour Mémoire
PSA :	Plan de Sécurité Alimentaire
RAC :	Réseau Administratif de Commandement
RACE :	Recensement Administratif à Caractère Electoral
SCPC:	Société des Coopératives de Producteurs de Coton
VAT :	Vaccin Anti Tétanique
ZPA :	Zone de Production Agricole

I. MONOGRAPHIE SOMMAIRE DE LA COMMUNE

1.1. Historique de la commune :

La commune, portant le nom du chef-lieu s'appelle Kourouma. Ce nom est Senoufo. Il vient d'un arbre « kourou » qui veut dire en bambara « N'Tèguè » dont le fruit sert de colle pour les enfants. Le fondateur du chef-lieu de commune N'Tdo TRAORE était un, chasseur d'oiseaux. Il se servait de la colle de « N'Tèguè » kourou pour attraper les petits oiseaux en posant des pièges. Quand les oiseaux se posaient sur les pièges enduits de colle, ils se trouvaient incapables de s'envoler.

C'est ainsi que quand un visiteur portait absent N'Todo dans son hameau de culture, à quelques kilomètres du lieu de chasse, sa femme disait que N'Todo « wa kari kourouma ». Vu la distance qui la séparait de son hameau de culture au lieu de chasse, vu le nombre de visiteurs qui le portaient absents, N'Todo a préféré rapprocher de sa zone de chasse avec sa famille vers les années 1800.

Presque tous les villages composant la commune ont été créés à la même période pour le même but : chasse et culture.

Des hameaux de culture, tous ces villages ont subi des changements : emplacements, habitations et modes de vie.

De l'indépendance à nos jours, nous avons vu l'arrivée des agents d'encadrement de la Compagnie Française de Développement des Textiles (CFDT) pour devenir actuelle Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT).

Progressivement, nous avons assisté à la création d'une école de premier cycle à trois classes à Kourouma au niveau de tous les dix (10) villages. Il y a eu également la création d'une maternité rurale à Kourouma engendrant la formation des premiers secouristes à Kougouala, Fôh et Kourouma. Enfin, il a été enregistré l'arrivée d'un agent vétérinaire pour assurer la médecine animale.

1.2. Situation géographique :

1.2.1. Création et limites de la commune :

La commune de Kourouma à l'instar de beaucoup de communes rurales, a été créée par la loi 96-059 du 14 novembre 1996. Kourouma est le chef-lieu de commune. Elle est située à 75 km de la ville de Sikasso qui est son chef-lieu de Cercle. Elle est située dans la 3^{ème} Région du Mali. Elle est limitée :

- au nord par la commune de Kabrasso ;
- au sud par la commune de Sanzana ;
- à l'est par les communes de Kouoro et Kléla ;
- à l'ouest par la commune Kignan.

La commune est constituée de dix (10) villages qui sont : Kourouma, Fôh, Dougoubala, Diélé, Niagnéguéla, Nizérébougou, Zaniénani, Zaniéguébougou, Kougouala et Tiogola.

1.2.2. Milieu physique :

- ◆ **Climat** : Il est de type soudanien. Il est caractérisé par l'alternance de deux saisons : une saison pluvieuse (de mai à octobre) et une saison sèche (de novembre à avril). La saison sèche se caractérise par une période de froid (novembre à janvier) et une saison chaude (février à avril). L'harmattan souffle de novembre à mai. Les pluies sont abondantes avec une pluviométrie qui varie entre 800 et 1.100 mm par an.
- ◆ **Relief** : Il est peu accidenté. Il est composé de plateaux et de quelques collines. Les sols sont dans l'ensemble sablo – argileux. Les plaines sont peu nombreuses. Les sols sujets à l'érosion hydrique, sont gravillonnaires en partie..
- ◆ **Végétation** : La flore est constituée de savane arborée. Le couvert végétal est quelques peu aéré. Les essences forestières dominantes sont : le karité, le néré, le caïcédra, le tamarinier, le fromager, le kapokier et le baobab. C'est une végétation abondante, mais les espèces sont assez menacées par la pression agricole et pastorale.
- ◆ **Faune** : Riche par excellence, elle est en voie de disparition à cause de l'intensification du braconnage et de la sécheresse. Malgré ces effets néfaste, on y rencontre quelques animaux parmi lesquels on peut citer les biches, les phacochères, les rongeurs, les reptiles et les oiseaux.
- ◆ **Hydrographie** : Elle est pauvre dans l'ensemble. En effet, la commune est arrosée par quelques cours d'eau et marres temporaires. Parmi ces cours d'eau, il y a le « Hôdoudo » (en langue senoufo) ou le « Farako » (en langue bamanankan) qui traverse Dougoubala, Kourouma et Kougouala. Malheureusement, il tarit juste après les dernières pluies de l'hivernage. Ce cours d'eau est menacé par une coupe abusive de bois sur les littoraux pour en faire des champs et c'est pourquoi, l'eau ne stagne plus. A celui-ci s'ajoutent d'autres petits marigots tels que les bras arrosant Fôh et Kourouma ; Zaniéguebougou et Kourouma. Un bras de Tiogola rencontre celui de Niagnéguéla pour former un seul à Kourouma. Le dernier marigot traverse Zaniéna en passant par Fôh pour aussi former un seul bras à Kourouma. Cette situation fait de kourouma un point de rencontre de plusieurs cours d'eau (une affluence) rendant ainsi difficile l'accès du village de Kourouma surtout après une certaine quantité de pluies. Le pont de la rentrée du village étant petit est souvent submergé par les eaux de pluie. Les rentrées et les sorties sont momentanément interrompues du moment où les usagers sont contraints d'attendre la baisse de niveau d'eau pour pouvoir accès à leur destination.
- ◆ **La pêche** : Elle n'est pas développée à cause du caractère temporaire des cours d'eau.

1.2.3. Démographie :

En 1998, la population était de 10.142 habitants (source DRPASIAP). Selon les données du Recensement Administratif à Caractère Electoral (RACE) en 2001, la population de la commune de Kourouma est estimée à 10.599 habitants dont

49,24% d'hommes et 50,76% de femmes. D'après la DRPSIAP, la population actuelle de la commune est de 12.458 habitants dont 48,58% d'hommes et 51,42% de femmes. Cet léger accroissement de la population a entraîné à son tour une augmentation du nombre des conseillers communaux de 11 à 17.

La population est composée essentiellement de senoufo. Cette population est inégalement répartie avec une densité de 18hts au km². On rencontre aussi quelques colonies de peuhls, de minianka, de dogon, et de bambara. La langue la plus parlée est le senoufo. Mais, le bambara constitue la langue de communication entre les populations de la commune.

Tableau récapitulatif de la composition de la population par village (Source RACE 2001) :

N°	Villages	Population recensée		Total	Distance des villages au chef-lieu de commune
		Hommes	Femmes		
1	Kourouma	1 219	1 381	2 600	-
2	Kougouala	463	444	907	5 km
3	Diélé	394	419	813	9 km
4	Nizérébougou	371	386	757	11 km
5	Zaniéguebougou	286	270	556	5 km
6	Niagnéguéla	524	536	1 060	7 km
7	Tiogola	207	243	450	15 km
8	Zaniénani	184	174	358	9 km
9	Dougoubala	306	274	580	12 km
10	Fôh	1 265	1 253	2 518	16 km
Total :		5 219	5 380	10 599	-

On remarque que le chef-lieu de la commune et le village Fôh sont les plus peuplés. La population totale de la commune est répartie par sexe et par classes d'âges dans le tableau ci-après.

Cette population est répartie suivant les classes d'âges ci-après.

Tableau de répartition de la population par classes d'âge :

Classes d'âges	Sexes		Totaux/âge	Taux (%)
	Masculins	Féminins		
Moins de 1 an	91	113	204	01,76%
1 à 13 ans	2 472	2 374	4 846	41,88%
14 à 17 ans	650	495	1 145	09,90%
18 à 59 ans	2 229	2 524	4 753	41,07%
60 ans et plus	307	317	624	05,39%
Total :	5 749	5 823	11 572	100%

Source : Recensement de 1996.

Tableau de répartition de la population par sexe et par tranches d'âges (source DRPSIAP 2006) :

Tranches d'âges	Hommes	Femmes	Total
00-04 ans	1 127	1 156	2 283
05-09 ans	1 098	1 098	2 196
10-14 ans	855	812	1 667
15-19 ans	622	690	1 312
20-24 ans	444	520	964
25-29 ans	351	431	782
30-34 ans	318	375	693
35-39 ans	267	304	571
40-44 ans	208	246	454
45-49 ans	169	185	354
50-54 ans	148	167	315
55-59 ans	119	121	240
60-64 ans	113	120	233
65-69 ans	86	71	157
70-74 ans	65	56	121
75-79 ans	36	29	65
80 +	28	24	52
Total :	6 052	6 406	12 458

Source DRPSIAP / Sikasso

Tableau de répartition de la population par localité et par sexe en 1998 et en 2006 (source DRPSIAP 2006) :

Localités	Population 1998			Population 2006		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Diélé	445	476	921	547	584	1 131
Dougoubala	439	445	884	539	547	1 086
Fôh	862	929	1 791	1 059	1 141	2 200
Kougouala	390	387	777	479	475	954
Kourouma	1 161	1 198	2 359	1 426	1 472	2 898
Niagnéguéla	569	672	1 241	699	825	1 524
Nizérébougou	387	416	803	475	511	986
Tiogola	203	243	446	249	299	548
Zaniéguébougou	264	274	538	324	337	661
Zaniénani	207	175	382	254	215	469
Total :	4 927	5 215	10 142	6 052	6 406	12 458

Source DRPSIAP / Sikasso.

- Taux d'accroissement = 2,8% (Source DRPSIAP).

1.3. Religions pratiquées :

Les religions pratiquées dans la commune sont : l'islam, l'animisme et le christianisme (Kourouma et Fôh). L'animisme reste le plus dominant. On rencontre

dans tous les villages un bois sacré. En plus, beaucoup de villages disposent des fétiches tels que le « kono », le « komo », le « ciwara », le « wara pèlèkè » et le « zantié ». Toutes ces sociétés secrètes veillent à la sécurité sociale, à la justice sociale et à l'honnêteté. Les pratiquants de ces différentes religions vivent en harmonie.

1.4. Situation administrative :

La commune est administrée par un Conseil communal composé de dix sept (17) conseillers dont une (1) femme tous élus lors des élections communales du 30 mai 2004. Elle est issue de l'ex-arrondissement de Kignan éclaté en plusieurs communes.

Elle est composée de dix (10) villages qui sont : Kourouma, Fôh, Dougoubala, Diélé, Niagnéguéla, Nizérébougou, Zaniénani, Zaniéguébougou, Kougouala et Tiogola.

A la tête de chaque village se trouve un chef de village administratif choisi sur la base de la confiance des populations du village et proposé par le conseil de village via le Maire au Préfet qui le nomme après avis du Sous-Préfet.

Celui – ci est le représentant de l'administration dans le village. A ce titre, il est chargé des relations entre l'administration et les villageois (administrés). Ses premiers collaborateurs sont les conseillers.

II. SITUATION DE REFERENCE

2.1. Activités socio-économiques :

Dans la commune de Kourouma, il existe beaucoup d'organisations socioprofessionnelles parmi lesquelles on peut noter les Coopératives de Producteurs de Coton (CPC) ; les Associations des Jeunes (AJ) ; les Associations des Femmes (AF) ; l'Association des Parents d'Elèves (APE) ; le Comité de Gestion Scolaire (CGS) ; le Comité de Surveillance des Ressources Naturelles (CSRN) ; l'Association de Santé Communautaire (ASACO) ; l'Association des Commerçants ; etc. Malgré ces nombreuses organisations de la société civile dans les villages, on note l'absence de coordination communale de ces structures paysannes qui sont les vrais acteurs de la décentralisation.

◆ **Les institutions d'appui au développement** sont entre autres :

- ✓ **IFAC – SARL (Institutions – Formation & Accompagnement) à travers le Centre de Conseil Communal (CCC)** assiste les collectivités dans le cadre du processus de la décentralisation en cours au Mali à travers des séances de formation et de sensibilisation des différents acteurs (conseil communal, organisations socioprofessionnelles, etc.). Il est l'opérateur CCC dans le cercle de Sikasso.
- ✓ **Le Centre Djoliba** joue le même rôle que IFAC-SARL (appuis/conseils).
- ✓ **La CMDT (Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles)** est le principal service technique opérant dans la commune. C'est l'organisme qui assiste le monde paysan dans des domaines très variés : agriculture, élevage,

construction et réparation de routes et pistes, construction de centres d'alphabétisation, etc.

- ✓ **Le Kafo Jiginè** basé à Kourouma couvre les villages de la commune. Le Kafo apparaît comme une institution de micro-crédit qui intervient pour appuyer le monde paysan pendant les périodes de soudure.

Les principales activités économiques pratiquées dans la commune demeurent essentiellement l'agriculture et l'élevage auxquelles s'ajoutent des activités secondaires comme l'aviculture, le maraîchage, la cueillette, le petit commerce et l'artisanat

2.1.1. Agriculture :

Elle est constituée l'activité dominante des populations de la commune. Les cultures dominantes sont les céréales sèches (mil, sorgho, maïs, riz). Le coton est la principale culture de rente à laquelle s'ajoutent l'arachide et le coton. La situation agricole est récapitulée dans le tableau ci-après.

a) Situation agricole de la commune :

Cultures	Campagne 2003 – 2004			Campagne 2004 – 2005			Campagne 2005 – 2006		
	Sup. (Ha)	Rend. Kg/ha	Prod. (Tonne)	Sup. (Ha)	Rend. Kg/ha	Prod. (Tonne)	Sup. (Ha)	Rend. Kg/ha	Prod. (Tonne)
Coton	2 457	1 395	3 427,520	3 032	1 034	3 135,960	2 591	937	2 427,767
Maïs	1 380	2 000	2 760,000	1 482	1 950	2 889,908	1 624	2 058	3 342,152
Mil	1 410	900	1 269	1 994	780	1 555,320	2 194	719	1 577,486
Sorgho	1 410	900	1 684,800	2 394	850	2 034,900	2 682	803	2 153,646
Total :	6 657	5 195	9 141,32	8 902	4 614	9 616,09	9 091	4 517	9 501,05

Source : Zone de Production Agricole (ZPA) Kourouma.

Commentaire : On constate dans ce tableau que, la superficie cultivée et la production en coton ont diminué pendant la campagne 2005 – 2006 par rapport aux deux dernières. A partir de ce constat, on peut affirmer que la commune prône de nos jours, une sécurité alimentaire du moment où les superficies augmentent au cours de chaque campagne en maïs, mil et sorgho malgré que ceci dénote d'une certaine pression agricole sur les ressources naturelles.

Aussi, on constate entre les campagnes, une fluctuation de superficies et de rendements. Cette situation est attribuée à la pluviométrie dont les hauteurs recueillies et leur répartition dans les temps et dans l'espace varient d'une année agricole à l'autre.

- ◆ **Quant à la cueillette**, elle est une activité des femmes et concerne surtout le karité et le néré.

b) Situation agricole par village :

Situation de la production agricole pour la campagne 2003 – 2004 :

Villages	Mil			Sorgho			Maïs			Product° totale en tonnes
	Ha	Pdt° (tonnes)	Rdmt. kg/ha	Ha	Pdt° (tonnes)	Rdmt. kg/ha	Ha	Pdt° (tonnes)	Rdmt. kg/ha	
Kourouma	227	2004,300	900	168	151,200	900	231	462,000	2 000	2 617,50
Kougouala	112	100,800	900	171	153,900	900	126	252	2 000	506,70
Diélé	46	41,400	900	250	225,000	900	59	118	2 000	384,40
Nizérébougou	42	37,800	900	93	83,700	900	76	152	2 000	273,50
Zaniégué- bougou	84	75,600	900	116	104,400	900	46	92	2 000	272,00
Niagnéguéla	119	107,100	900	162	145,800	900	78	156	2 000	408,90
Tiogola	60	54,000	900	54	48,600	900	50	100	2 000	202,60
Zaniénani	36	32,400	900	40	36,000	900	45	90	2 000	158,40
Dougoubala	130	117,000	900	109	98,100	900	140	280	2 000	495,10
Fôh	554	498,600	900	247	222,300	900	529	1 058	2 000	1 778,90
Total :	1410	3069	-	1410	1269	-	1380	2760	-	7 098,00

NB : Total céréales : 7 098,00 tonnes.

Situation de la production agricole pour la campagne 2004 – 2005 :

Villages	Mil			Sorgho			Maïs			Product° totale en tonnes
	Ha	Pdt° (tonnes)	Rdm kg/h a	Ha	Pdt° (tonnes)	Rdm kg/h a	Ha	Pdt° (tonnes)	Rdm kg/ha	
Kourouma	248	193,440	780	335	284,750	850	288	565,600	1 950	1 043,79
Kougouala	180	140,400	780	259	220,150	850	145	282,750	1 950	643,3
Diélé	40	31,200	780	125	106,250	850	120	234,000	1 950	3 71,45
Nizérébougou	50	39,000	780	85	72,250	850	80	156,000	1 950	267,25
Zaniégué- bougou	88	68,640	780	110	93,500	850	55	107,250	1 950	269,39
Niagnéguéla	120	93,600	780	170	144,500	850	80	156,000	1 950	394,1
Tiogola	64	49,920	780	40	34,000	850	42	81,900	1 950	1 65,82
Zaniénani	60	46,800	780	60	51,000	850	42	81,900	1 950	179,7
Dougoubala	205	159,900	780	330	280,500	850	150	292,500	1 950	732,9
Fôh	939	732,420	780	880	748,000	850	480	936,000	1 950	2 416,42
Total :	1994	1 555,32	-	2394	2 034,9	-	1482	2 893,9	-	6 484,12

NB : Total céréales : 6 484,12 tonnes

Situation de la production agricole pour la campagne 2005 – 2006 :

Villages	Mil			Sorgho			Maïs			Product° totale en tonnes
	Ha	Pdt° (tonnes)	Rdmt. kg/ha	Ha	Pdt° (tonnes)	Rdmt. kg/ha	Ha	Pdt° (tonnes)	Rdmt. kg/ha	
Kourouma	261	187,659	719	310	248,930	803	366	753,228	2 058	1189,817
Kougouala	165	118,635	719	225	180,675	803	135	277,830	2 058	577,14
Diélé	50	35,950	719	250	200,750	803	90	185,220	2 058	421,92
Nizérébougou	42	30,198	719	100	80,300	803	83	170,814	2 058	281,312
Zaniégoué- bougou	95	68,305	719	107	85,921	803	53	109,074	2 058	263,3
Niagnéguéla	160	115,040	719	210	168,630	803	108	222,264	2 058	505,934
Tiogola	60	43,140	719	65	52,195	803	38	78,204	2 058	173,539
Zaniénani	67	48,173	719	75	60,225	803	64	135,712	2 058	244,11
Dougoubala	230	165,370	719	305	244,915	803	160	329,280	2 058	739,565
Fôh	1064	765,016	719	1035	831,105	803	527	1084,556	2 058	2680,677
Total :	2194	1577,486	-	2682	2153,646	-	1624	3346,182	-	7077,314

NB : Total céréales : 7 077,314 tonnes.

Ceci peut nous conduire à poser la question de savoir si les production céréalières enregistrées sont – elles capables de couvrir les besoins alimentaires de la population de la commune pendant une période de 12 mois ?

Le tableau sur la quantité de céréales nécessaire à la population pendant une année donnée nous édifiera sur la question.

c) Besoins en céréales des populations pour l'autosuffisance alimentaire :

Selon la norme FAO, la quantité de céréales nécessaire par personne et par an est de 287,9 kg. Alors que d'après le rapport sur les travaux de l'atelier de formation en élaboration et suivi des programmes de sécurité tenu les 11 et 12 juillet 2005, la norme nationale est de 281 kg de céréales par personne et par an. Il ressort de ce même rapport que les normes peuvent sensiblement changées d'une région à une autre. C'est ainsi que dans la région de Sikasso, la quantité est de 283 kg par personne et par an. D'où, le tableau récapitulatif des besoins en céréales donne la situation suivante :

Villages	Nombre d'habitants	Quantité de céréales nécessaires par individu et par an en kg	Quantité totale pour assurer l'autosuffisance alimentaire par village (kg)
Kourouma	2 898	283 kg	820 134 kg
Kougouala	954	283 kg	269 982 kg
Diélé	1 131	283 kg	320 073 kg
Nizérébougou	986	283 kg	279 038 kg
Zaniégoué- bougou	661	283 kg	187 063 kg
Niagnéguéla	1 524	283 kg	431 292 kg
Tiogola	548	283 kg	155 084 kg
Zaniénani	469	283 kg	132 727 kg

Dougoubala	1 086	283 kg	307 338 kg
Fôh	2 200	283 kg	622 600 kg
Total :	12 458	283 kg	3 525 614 kg

Commentaires : Selon les résultats obtenus, les besoins alimentaires de la commune pendant l'année 2006 sont estimés à 3.525.614 kg soit 3.525,614 tonnes contre une production de 7 077,314 tonnes pendant la campagne 2005 – 2006 pour une population totale de 12.4587 habitants (DRPSIAP 2006). Cela veut dire que les productions céréalières 2005 – 2006 sont supérieures aux besoins alimentaires de 3.551,983 tonnes. Ce qui explique que les productions céréalières sont excédentaires par rapport à l'évaluation des besoins alimentaires (un excédent de 3.551,983 tonnes). Au niveau de chaque village, il se dégage un excédent au point où on peut dire que la commune de Kourouma, malgré ses faibles potentialités économiques, jouit d'une souveraineté alimentaire.

Signalons ici que ce besoin en céréales peut être considéré comme étant un besoin annuel pour la commune. A cet effet, il appartient maintenant à la commune de dégager les stratégies et moyens nécessaires pour assurer et garantir une sécurité alimentaire pendant une durée de cinq (5) ans en adéquation naturellement avec l'accroissement de la population.

Tableau indicatif de la marge excédentaire en production céréalière par village (année 2006) :

Villages	Quantités produites (tonnes)	Besoins alimentaires (tonnes)	Marge excédentaire (tonnes)
Kourouma	1 189,817	820,134	369,683
Kougouala	577,14	269,982	307,158
Diélé	421,92	320,073	101,847
Nizérébougou	281,312	279,038	2,274
Zaniégoubougou	263,3	187,063	76,237
Niagnéguéla	505,934	431,292	74,642
Tiogola	173,539	155,084	18,455
Zaniénani	244,11	132,727	111,383
Dougoubala	739,565	307,338	432,227
Fôh	2 680,677	622,600	2 058,077
Total :	7 077,314	3 525,331	3 551,983

En plus des spéculations citées ci-dessus, la commune produit aussi de la patate douce, de l'oignon et du niébé grain. Cette grande production agricole et l'augmentation des superficies cultivées s'expliquent en partie par le niveau d'équipement appréciable des producteurs.

Les tableaux suivants présentent le niveau d'équipements des exploitations agricoles et leur typologie.

Niveau d'équipement des exploitations agricoles :

Tracteurs	Bœufs Labour	Charrues	Multi- cult.	Herses	Semoirs	Charrettes	Appareils traitement	
							Herbicides	Insecticides
1	4 321	789	595	3	603	544	385	573

Typologie des exploitations agricoles :

2003 – 2004					2004 – 2005					2005 – 2006				
Moto- risé	A	B	C	D	Moto- risé	A	B	C	D	Moto- risé	A	B	C	D
1	339	125	69	5	1	339	125	69	5	1	385	133	35	7
1%	62%	23%	13%	1%	1%	62%	23%	13%	1%	0%	69%	24%	6%	1%
Nbre d'exploitations = 539					Nbre d'exploitations = 539					Nbre d'exploitations = 561				

Source ZPA Kourouma.

A la lecture du tableau, il ressort que le type A est le plus élevé au niveau des trois campagnes et les types C et D sont les plus petits. Cela montre que les exploitations agricoles sont dans l'ensemble bien équipées.

2.1.2. Elevage :

Il est la deuxième activité après l'agriculture. Cette activité est aujourd'hui pratiquée dans la commune par les peuhls sédentaires et agro – éleveurs. Ces derniers élèvent les animaux pour la traction (bœufs de labour) ou pour la production de la fumure organique avec les techniques de parc amélioré.

L'élevage de petits ruminants et de la volaille est très développée dans la commune. Cette activité occupe aussi les femmes en plus de leur maraîchage.

A cause de la pauvreté des pâturages en points d'eau, la transhumance n'est pas développée.

Le tableau ci-dessous présente la composition du cheptel de la commune et les infrastructures existantes au cours de ces trois dernières campagnes.

Tableau du cheptel et sa composition :

Désignations	2003 – 2004	2004 – 2005	2005 – 2006	Villages	Pharmacies / cliniques	Parcs de vacc.	Pistes pastorales
Bovins	15 300	14 621	12 938	Commune	Néant	6	Néant
Chevaux	3	2	2	Commune	Néant	-	Néant
Anes	138	166	186	Commune	Néant	-	Néant
Ovins/caprins	13 609	13 809	14 109	Commune	Néant	-	Néant
Volaille	19 780	20 080	20 280	Commune	Néant	-	Néant
Porcins	88	89	119	Commune	Néant	-	Néant

Source : Mandataire sanitaire de Kourouma.

On remarque que les cheptels bovins, ovins/caprins et ânes augmentent d'année en année. Par contre le nombre de chevaux ne varie pas. Quant à la volaille, son

évolution est très rapide (de 86 200 têtes en 2000 – 2001 à 20 677 têtes en 2002 – 2003). Cela s'explique par un encadrement technique important que bénéficie la commune en matière d'élevage.

Quant à l'espace pastoral, il reste non aménagé (absence de retenues d'eau, de pistes pastorales). Cette situation peut engendrer dans l'avenir des conflits entre les utilisateurs des ressources naturelles, si des actions d'aménagement et de gestions de l'espace agro – sylvo – pastoral ne sont pas envisagées.

En ce qui concerne la santé animale, le suivi du cheptel de la commune est assuré par un mandataire. Ceci vise à garantir une bonne santé animale avec un taux de couverture sanitaire de 100% et un taux de couverture vaccinale de 97%. Malgré cette sécurité sanitaire, des épizooties bovines existent dans la commune. Ce sont la trypanosomiase, la pasteurellose et la parasitose. Au niveau de la volaille, on rencontre la trychomonose et la maladie de Newcastle.

S'agissant des infrastructures en la matière, on note une clinique, des parcs de vaccination dans les villages.

- ◆ **L'artisanat** : est peu développé dans la commune et porte sur le cuir et la poterie. Les articles fabriqués sont le plus souvent des sacs, des ceintures, des canaris et des jarres.

2.1.3. Hydraulique villageoise :

Situation des infrastructures hydrauliques / Points d'eau :

Localités	Types de points d'eau	Nombre	Non équipé	Etat	
				Bon	Mauvais
Kourouma	Forage équipé de pompe manuelle	6	1	6	0
Kougouala	Forage équipé de pompe manuelle	3	0	2	1
Diélé	Forage équipé de pompe manuelle	4	1	4	0
Nizérébougou	Forage équipé de pompe manuelle	4	1	4	0
Zaniéguebougou	Forage équipé de pompe manuelle	2	0	2	0
Niagnéguéla	Forage équipé de pompe manuelle	4	0	3	1
Tiogola	Forage équipé de pompe manuelle	2	0	1	1
Zaniénani	Forage équipé de pompe manuelle	3	0	2	1
Dougoubala	Forage équipé de pompe manuelle	2	0	2	0
Fôh	Forage équipé de pompe manuelle	4	1	4	0
TOTAL :		34	4	30	4

AEP ou Pompe solaire :

Villages	AEP	Bornes fontaines
Kourouma	Oui	4
Fôh	Oui	4
Total :	-	8

Commentaire : Selon la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie (DRHE), la commune de Kourouma a un taux de couverture en eau potable 97% (en 2004). Actuellement, la commune compte 34 forages dont 4 en panne. Les villages sont équipés de 2 à 6 forages. A partir de ces données, on constate que la commune ne souffre pas de problème d'eau. Cependant, il s'agit pour les villages de redynamiser leurs comités d'eau en vue de réparer les pompes non fonctionnelles.

2.1.4. Artisanat, industrie et commerce :

L'artisanat est peu développé. Il se limite à la teinture, la poterie et le menuiserie. Quant à l'industrie, excepté les moulins, aucune unité de transformation n'existe dans la commune.

Le secteur du commerce est peu connu. Les activités commerciales se limitent au niveau de deux (2) foires hebdomadaires qui se tiennent le lundi à Kourouma et le samedi à Fôh. Les produits vendus sont ceux du maraîchage, de la volaille, de céréales sèches et des produits manufacturés.

Rappelons que la commune dispose d'une caisse Kafo jiginew.

2.1.5. Santé :

La commune dispose d'une maternité à Fôh et d'un Centre de Santé Communautaire (CSCOM) à Kourouma. Ce CSCOM est géré par une ASACO qui présente un bilan aux populations à chaque fin d'année. Le tableau suivant expose la situation de l'aire de santé de la commune.

Aire de santé de la commune :

Villages	Types d'infrastructures	Villages couverts	Date de création	Personnel socio-sanitaire
Kourouma	CSCOM	- Kourouma - Kougouala - Diélé - Niagnéguéla - Tiogola - Zaniéna - Zaniéguébougou - Fôh - Dougoubala - Nizérébougou	1991	- 1 médecin - 1 infirmière - 1 infirmier - 2 matrones - 1 agent PEV
Fôh	Maternité	- Fôh	2002	- 2 matrones

Source : CSCOM de Kourouma

On peut affirmer à partir de la lecture de ce tableau, que l'aire de santé de la commune est bien couverte en infrastructures et en personnel. Aussi, les indicateurs suivants attestent que la commune ne souffre pas de problème majeur de santé avec une couverture sanitaire de 32%, un taux de vaccination DPCP3 de 90%, 97% en vaccination BCG, 80% en vaccination VAT des femmes enceintes, un taux d'accouchement assisté de 84% et un taux de consultation prénatale de 97%. Le personnel socio-sanitaire de la commune juge satisfaisant l'état de santé des populations. Ce point de vue a été partagé par la commission communale. Néanmoins, quelques maladies fréquentes sont constatées. Il s'agit du paludisme, des Infections Respiratoires Aiguës (IRA), des maladies diarrhéiques, du traumatisme, des infections gynécologiques et la malnutrition infantile.

2.2. Analyse de la situation :

Les solutions envisagées découlent de l'analyse des potentialités existantes et des problèmes au niveau de la commune. Les potentialités de la commune, les problèmes majeurs identifiés et les solutions envisageables pour les résoudre, sont présentés dans les tableaux ci-après.

a) Potentialités de la collectivité :

Domaines	Potentialités	Localités
Agriculture	Des terres fertiles	Commune
	Niveau d'équipement des producteurs 99% en 2003-2004	
	Production céréalière pour les 3 dernières campagnes 20.659,43 tonnes	
	Autosuffisance alimentaire dans la commune avec une marge excédentaire de 3 551,983 tonnes de céréales en 2006	
	Existence de CPC	
Elevage	Le cheptel est très important (voir tableau ci-dessus) mais manque de points d'eau d'abreuvement en saison sèche et de pistes pastorales pendant l'hivernage	Commune
Hydraulique	33 forages dont 28 fonctionnels	Commune
	Tous les 10 villages sont équipés de 2 à 6 forages	
	Taux de couverture en eau potable : 97% (2004)	
Santé	Existence d'un CSCOM	Kourouma
	Une maternité rurale	Commune
	Taux d'accouchement assisté : 84%	Commune
	Taux de consultation prénatale : 97%	Commune
	Taux de couverture sanitaire : 32%	Kourouma
	Un médecin de brousse	Commune
Commerce	Deux (2) foires	Kourouma et Fôh
	Une caisse Kafo jiginew	Kourouma
Communication	Un (1) RAC	Kourouma

Finances	Taux de recouvrement des impôts et taxes : 93,85% (2004)	Commune
----------	---	---------

Cependant, les potentialités liées à la sécurité alimentaire se trouvent menacées par des aléas climatiques limitant ainsi les moyens de la commune à résister aux différentes contraintes ci-dessous identifiées.

En plus des aléas climatiques que connaît la commune, d'autres contraintes liées à l'agriculture rendent difficile l'atteinte de l'objectif global qu'est la sécurité alimentaire.

Il s'agit entre autres du coton qui est la principale culture de rente. Cette culture a connu pendant ces dernières années, d'énormes difficultés liées à la chute du prix sur le marché mondial et à la restructuration de la CMDT.

b) Identification des problèmes et contraintes majeurs de la collectivité :

Domaines	Problèmes/Insuffisances/ Contraintes	Localités
Agriculture et Insécurité alimentaire	- Pauvreté des sols	Commune
	- Tarissement précoce des marigots et manque de retenues d'eau	Commune
	- la non mise en valeur des plaines ou parcelles exploitables	Commune
	- Insuffisance d'équipements agricoles	Commune
	- Insuffisance, retard et hausse des prix des intrants agricoles	Commune
	- Faible organisation et encadrement des producteurs	Commune
	- Erosion hydrique	Commune
	- Insuffisance de fruits et légumes	Commune
	- Manque de banques de céréales	Commune
	- Insécurité alimentaire	Commune
Elevage	- Insuffisance de points d'eau pour les animaux	Commune
	- Manque de marché à bétail	Commune
	- Manque d'aires d'abattage et de boucheries	Commune
	- Manque de pistes pastorales	Commune
	- Manque de pâturage en saison sèche	Commune
Renforcement des capacités	- Faible capacité des élus et autres acteurs locaux	Commune
	- Faible organisation des femmes	Commune
	- Faible implication des femmes dans la vie communale	Commune

Domaines	Problèmes/Insuffisances/ Contraintes	Localités
Hydraulique	- Manque de puits à grand diamètre	Commune
Communication	- Enclavement de certains villages	Kourouma
Environnement	- Coupe abusive de bois	Commune
	- Exploitation anarchique des ressources naturelles	Commune
Finances	- Insuffisance de revenus monétaires	Commune

III. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PLAN

Actuellement, force est de constater que le caractère aléatoire de la pluviométrie rend de plus en plus les campagnes agricoles incertaines dues à des fréquences imprévisibles. Cela influe beaucoup la production et la productivité des céréales déterminant ainsi en grande partie la disponibilité alimentaire pour la population.

Face à cette inquiétude, l'autosuffisance et la sécurité alimentaires sont menacées ; d'où elles constituent aujourd'hui une préoccupation majeure des plus hautes autorités de notre pays. Ainsi, le présent Plan de Sécurité Alimentaire (PSA) qui vise à assurer la sécurité alimentaire, s'inscrit dans la droite ligne des politiques sectorielles de l'Etat. Il s'étend sur une période de cinq (5) ans (2006 – 2010). Il contribue à entreprendre des actions concrètes en vue de la satisfaction des besoins alimentaires en vue d'assurer la disponibilité de la nourriture en quantité et en qualité pour tous.

Pour ce faire, la loi 93-008 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales modifiée par la loi 96-056 du 16 octobre stipule dans son article 3 que : « les collectivités territoriales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional et local ».

Ainsi, conformément à l'article 14 du code des collectivités territoriales qui stipule que : « le conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la commune », le conseil communal de Kourouma a décidé de se doter d'un Plan de Sécurité Alimentaire (PSA) avec l'appui du CCC en vue de faire face aux nombreux défis auxquels la commune est confrontée en matière de sécurité alimentaire. Ces défis sont entre autres :

- l'insuffisance de fruits et légumes ;
- le non aménagement des plaines et des bas – fonds ;
- le manque de retenues d'eau ;
- l'insuffisance de revenus monétaires ;
- les aléas pluviométriques ;
- la culture exagérée du coton par rapport aux céréales ;
- le gaspillage des céréales ;
- le manque de banques de céréales ;
- l'insuffisance d'organisation et de renforcement des capacités (faible encadrement technique) des producteurs maraîchers ;

- la divagation des animaux ;
- la non diversification des aliments ;
- l'insuffisance d'équipements des paysans ;
- la pauvreté des sols ;
- la non rotation des cultures ;
- les difficultés d'approvisionnement et la hausse des prix des intrants ;
- la coupe abusive de bois.

IV. GRANDES ORIENTATIONS DU PLAN

Le présent plan de sécurité alimentaire vise à :

- satisfaire les besoins alimentaires des populations de la commune ;
- assurer l'approvisionnement des populations en céréales en période de soudure ;
- organiser la vente et l'achat des céréales dans la commune.

V. OBJECTIFS DU PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE

En vue de satisfaire les besoins évalués en céréales, la commune de Kourouma s'est fixée des objectifs.

5.1. Objectif global :

Assurer la sécurité alimentaire des populations de la commune de Kourouma.

5.2. Objectifs spécifiques :

- Augmenter la production agropastorale ;
- Augmenter les revenus monétaires des femmes de la commune par le renforcement de leurs capacités de production ;
- Assurer la disponibilité alimentaire (en quantité et en qualité) à tout moment de l'année au niveau de la commune ;
- Renforcer l'entraide communautaire ;
- Prévenir les périodes de soudure.

VI. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Pour atteindre les objectifs spécifiques ci-dessus fixés et pour relever les différentes contraintes auxquelles est liée l'agriculture, les stratégies suivantes seront adoptées :

- la création de banques de céréales ;
- l'organisation de la vente et la gestion des produits céréaliers ;
- l'aménagement de 200 ha de plaines et bas-fonds ;
- la restauration de la fertilité de sols ;
- le renforcement des capacités et l'équipement de Organisations Paysannes (OP) en 10 tracteurs ;
- la réalisation retenues d'eau ;
- l'aménagement de trois (3) marchés à bétail et de trois (3) boucheries ;
- l'assistance des familles nécessiteuses pendant la période de soudure ;
- la formation et la sensibilisation des populations à la diversification des aliments ;
- l'aménagement et la gestion durable les ressources naturelles.

VII. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN

Ce document a été élaboré en respectant les étapes suivantes :

7.1. Etablissement de la situation de référence :

Lors de cette étape, il a été procédé à des enquêtes et collectes de données statistiques auprès des responsables des services techniques (DRPASIAP, ZPA,) en vue de faire une analyse objective des situations.

7.2. Atelier de concertations et de planification :

Il a consisté à :

- établir, après analyse des problèmes, un programme quinquennal des actions en fonction des priorités et des moyens ;
- élaborer un programme annuel (2006) en précisant les coûts, les différents niveaux de prise en charge et la localisation des actions ;
- établir un chronogramme des activités retenues dans le programme annuel (2006).

7.3. Validation du PSA :

Elle a été organisée au cours d'une session regroupant les conseillers communaux. Une journée a permis de présenter la version définitive qui a été validée par le conseil communal. Suite à cette validation le conseil communal adopté le présent plan quinquennal de sécurité alimentaire de la commune de Kourouma.

VIII. PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE

Objectif global : Assurer la sécurité alimentaire dans la commune de Kourouma

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Montants	Sources de financement			Périodes				
					Commune	Etat	Partenaires	2006	2007	2008	2009	2010
Améliorer la productivité en vue d'assurer l'autosuffisance en fruits et légumes	Aménagement et plantation de 10 ha de vergers et potagers	Autosuffisance en fruits et légumes dans la commune	- Baisse de 50% des prix des fruits et légumes - Nbre ha aménagés et plantés	PM	PM		PM		X			
	Clôture de 10 vergers et potagers	Les vergers et potagers sont protégés dans tous les villages	Périmètre clôturé	PM	PM		PM		X			
	Réalisation de 10 puits à grand diamètre	10 puits sont réalisés dans tous les villages	Nbre de puits réalisés	60 000 000	6 000 000		54 000 000		X	X	X	
	Formation de 50 producteurs maraîchers	50 producteurs maraîchers sont formés dans tous les villages	- Nbre de producteurs formés - Nbre de sessions réalisées	3 000 000	300 000		2 700 000	X	X	X	X	X

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Montants	Sources de financement			Périodes				
					Commune	Etat	Partenaires	2006	2007	2008	2009	2010
Améliorer la productivité des céréales	Aménagement de 200 ha de plaines et de bas-fonds	200 ha de plaines et de bas-fonds sont aménagés dans la commune	Superficies aménagées	60 000 000	3 000 000		57 000 000	X	X	X	X	X
	Sensibilisation des producteurs pour l'utilisation des semis à cycle court	Les semis à cycle court sont utilisés au niveau de la commune	Nbre de producteur utilisant les semis à cycle court	PM	PM		PM	X	X	X	X	X
	Sensibilisation pour la rationalisation de la culture du coton	Les superficies de coton sont diminuées dans la commune	Nbre d'ha cédés à la culture des céréales	PM	PM			X	X	X	X	X
	Rotation des cultures	Les rendements sont améliorés	Quantité de la production	PM	PM			X	X	X	X	X
	Sensibilisation pour l'usage des fumures organiques	Les terres sont fertiles	Rendement (kg/ha)	PM	PM			X	X	X	X	X
	Rédynamisation des syndicats pour faciliter l'accès aux intrants	L'approvisionnement en intrants est fait à temps	Période (au plus tard en mars)	PM	PM			X	X	X	X	X
	Equipement des OP en 10 tracteurs	10 OP sont équipées en tracteurs	Nbre de tracteurs acquis	50 000 000	15 000 000		35 000 000		X	X	X	X

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Montants	Sources de financement			Périodes				
					Commune	Etat	Partenaires	2006	2007	2008	2009	2010
Assurer la gestion et la disponibilité des céréales pour tous	Sensibilisation des populations pour le respect de la ration alimentaire	Les populations sont sensibilisées au respect de la ration alimentaire	Niveau de respect des normes	250 000	125 000		125 000	X	X	X	X	X
	Création de banques de céréales	Les banques de céréales sont créées au niveau de la commune	Taux d'accessibilité aux céréales	10 000 000	2 000 000	8 000 000		X	X			
Renforcer l'entraide	Assistance des familles nécessiteuses pendant la période de soudure	La solidarité existe dans la commune	Réduction du pourcentage des nécessiteux pendant la période de soudure	PM	PM			X	X	X	X	X
Compenser le déséquilibre alimentaire	Formation et sensibilisation des populations pour la diversification des aliments	Les populations sont formées et sensibilisées dans la diversification des aliments	Nbre de sessions organisées	PM	PM			X	X	X	X	X
Améliorer les revenus monétaires et faciliter l'accès aux crédits	Sensibilisation des populations à payer les crédits à l'échéance	L'accès aux crédits est devenu facile dans la commune	Taux de recouvrement des crédits	PM	PM			X	X	X	X	X
Prévenir les dégâts causés par les animaux	Sensibilisation des éleveurs sur la divagation des animaux	Les animaux sont contrôlés	90% des animaux sont contrôlés	PM	PM			X	X	X	X	X
	Création de 10 fourrières	10 fourrières sont créées au niveau de tous les villages	Réduction à 95% de la divagation des animaux	PM	PM			X	X			

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Montants	Sources de financement			Périodes				
					Commune	Etat	Partenaires	2006	2007	2008	2009	2010
Eviter les conflits en éleveurs et agriculteurs	Aménagement de 50 km de pistes pastorales	50 km de pistes pastorales sont aménagées	Distance de pistes pastorales aménagées	PM	PM		PM			X	X	X
	Aménagement des espaces de pâturages	Des espaces de pâturages sont aménagés au niveau de la commune	Superficies aménagées	PM	PM			X				
Faciliter les échanges	Aménagement de marchés à bétail	1 marché à bétail est aménagé à Kourouma	Nbre de marché à bétail aménagé	8 000 000	1 200 000	6 800 000			X	X		
Favoriser l'accès à la viande de qualité	Aménagement de trois (3) aires d'abattage	3 aires d'abattages sont aménagées à Kourouma, Fôh et Dougoubala	Nbre d'aires d'abattage aménagées	15 000 000	2 250 000	12 750 000				X	X	X
	Aménagement de trois (3) boucheries	3 aires boucheries sont aménagées à Kourouma, Fôh et Dougoubala	Nbre de boucheries aménagées	15 000 000	2 250 000	12 750 000				X	X	X
Promouvoir la pisciculture	Aménagement de 2 ha d'étangs piscicoles	2 ha d'étangs piscicoles sont aménagés à Kourouma et Niagnéguéla	Nbre d'ha d'étangs piscicoles aménagés	4 000 000	200 000	3 800 000			X	X	X	
Désenclaver la commune	Etudes de faisabilité et construction d'un pont	1 pont est construit entre Dougoubala à la rentrée de Kourouma	Nbre de pont construit	21 000 000	4.200.000	16.800.000				X	X	
Total :				246 250 000	72 825 000	44 100 000	148 825 000					

IX. PROGRAMME ANNUEL 2006

Objectifs	Activités	Coûts FCFA	Prise en charge									
			Commune		Populations		Con- seil de cercle		Etat		Autres partenaires	
Améliorer la productivité en vue d'assurer l'autosuffisance en fruits et légumes	Formation de 10 producteurs maraîchers	600 000	60 000	10%							540 000	90%
Améliorer la productivité des céréales	Aménagement de 40 ha de plains et bas-fonds	12 000 000	600 000	5%					11 400 000	95%		
	Sensibilisation des producteurs pour l'utilisation des semis à cycle court	PM	PM	50%							PM	50%
	Sensibilisation pour la rationalisation de la culture du coton	PM	PM	100%								
	Rotation des cultures	PM	PM	100%								
	Sensibilisation pour l'usage des fumures organiques	PM	PM	100%								
	Rédynamisation des syndicats pour faciliter l'accès aux intrants	PM	PM	100%								
Assurer la gestion et la disponibilité des céréales pour tous	Sensibilisation des populations pour le respect de la ration alimentaire	50 000	25 000	50%							25 000	25%
	Création de banques de céréales	5 000 000	1 000 000	20%					4 000 000	80%		

Objectifs	Activités	Coûts FCFA	Prise en charge											
			Commune		Populations		Con- seil de cercle		Etat		Autres partenaires			
Renforcer l'entraide	Assistance des familles nécessiteuses pendant la période de soudure	PM	PM	100%										
Compenser le déséquilibre alimentaire	Formation et sensibilisation des populations pour la diversification des aliments	PM	PM	100%										
Améliorer les revenus monétaires et faciliter l'accès aux crédits	Sensibilisation des populations à payer les crédits à l'échéance	PM	PM	100%										
Prévenir les dégâts causés par les animaux	Sensibilisation des éleveurs sur la divagation des animaux	PM	PM	100%										
	Création de 5 fourrières	PM	PM	100%										
Eviter les conflits en éleveurs et agriculteurs	Aménagement des espaces de pâturages	PM	PM	100%										
Total :		17 650 000	1 685 000						15 400 000			565 000		

Total = 17 650 000 + PM FCFA soit 7,17% du coût total du PSA.

X. CONCLUSION

Le présent PSA s'inscrit dans les programmes de politiques sectorielles de notre pays. Ainsi, des modalités de suivi/évaluation seront envisagées en vue de parvenir aux résultats escomptés.

Pour ce faire, le conseil communal organisera en mettant en place un comité afin d'assurer le suivi/évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de ce PSA et ceci, en vue d'identifier et de résoudre les facteurs de blocage.

XI. ANNEXES

Annexe : Liste de présence aux concertations et à l'atelier de planification

Date : Du 02 au 03 mars 2006

N°	Prénoms et Noms	Fonctions	Localités
1	Karim DIARRA	Maire	Kourouma
2	Bougouzanga TRAORE	1er Adjoint	Zaniégoubo
3	Baba BALLO	2ème Adjoint	Niagnéguéla
4	Seydou SOGODOGO	Conseiller communal	Diélé
5	Seydou DEMBELE	Conseiller communal	Tiogola
6	Michel TRAORE	Conseiller communal	Kourouma
7	N'Tio TRAORE	Conseiller communal	Kourouma
8	Kayéré DIAMOUTENE	Représ. Directeur	Niagnéguéla
9	Noumoutié TOGOLA	Directeur 1er cycle	Kourouma
10	Mohamed TRAORE	Directeur 1er cycle	Zaniénani
11	Moussa SANOGO	Représ. CPC	Dougoubala
12	Korotoumou BALLO	Représ. des femmes	Dougoubala
13	Bréhima COULIBALY	Conseiller communal	Nizérébougou
14	Binafou SANOGO	Directeur d'école	Nizérébougou
15	Hamidou BENGALY	Directeur d'école	Diélé
16	Diakalia BENGALY	Directeur d'école	Kougouala
17	Souleymane SOGOBA	Directeur d'école	Tiogola
18	Youba BENGALY	Conseiller communal	Kougouala
19	Yaya BALLO	Membre CPC	Zaniénani
20	Noumoutié BALLO	Repés. Chef de village	Niagnéguéla
21	Souleymane BENGALY	Chef de village	Nizérébougou
22	Issa DEMBELE	Directeur 2ème cycle	Kourouma
23	Noumoutié BENGALY	Chef de village	Kougouala
24	Ousmane TRAORE	Régisseur de recettes	Kourouma
25	Hamidou SANOGO	Directeur d'école	Dougoubala
26	Seydou DIABATE	Conseiller communal	Dougoubala
27	N'Golo DIARRA	Conseiller communal	Fôh
28	Kadiatou DIALLO	Représ. des femmes	Niagnéguéla
29	Abdoulaye BALLO	Repés. Chef de village	Tiogola
30	Batogoma DIARRA	Représ. des commerçants	Kourouma
31	Youssouf BENGALY	Secrétaire Général	